



Changement de statut

Par **lasolution**, le **10/12/2019** à **12:13**

Bonjour,

J'ai obtenu en septembre 2018 un Master Data Analyst et j'ai pris par la suite un APS (Autorisation Provisoire de Séjour) ce qui m'a permis de travailler en intérim. J'ai créé mon statut d'auto-entrepreneur avec début d'activité pour le 15/10/2019.

Ainsi, j'ai demandé un changement de statut à la sous-préfecture d'Argenteuil, mais ils m'ont délivré un récépissé avec la mention "n'est pas autorisé à travailler" ce qui m'empêche de signer des contrats de prestation et de les exécuter.

Je vous écris pour savoir les portes de sortie qui s'offrent à moi, afin de quitter cette précarité.

Bien à vous,

Par **Tisuisse**, le **10/12/2019** à **13:43**

Bonjour,

Voyez votre avocat.